

Tirage au sort



Choisir le mot-clé approprié colonne de droite (tag).

Introduction :

Critères d'usage : type de décision, la taille du groupe, les enjeux, le type d'organisation, l'urgence, complexité/engagement pour le votant ?

Objectif :

Population concernée, contexte (nbr de personnes, etc.) :

Quand l'utiliser :

Quand ne pas l'utiliser :

Méthode :

Juger chaque candidat ou chaque proposition. Pour chaque objectif visé on attribue des appréciations : à rejeter, insuffisant, passable, assez bien, bien, très bien, ou excellent. La mention majoritaire pour chaque candidat ou proposition c'est la mention "globale". Rien n'est plus simple que de la calculer. Il suffit de mettre toutes les mentions attribuées au candidat ou à la proposition par les électeurs dans l'ordre, de "à rejeter" vers "excellent", et de prendre celle du milieu. Puis on compare les mentions majoritaires, plus nuancées que dans une élection traditionnelle. La méthode du jugement majoritaire a donc pour avantage, parmi d'autres, de donner une réelle lisibilité aux résultats d'une élection. Elle permet d'apprécier en détail l'opinion des électeurs, et de fonder la prise

de décision collective sur une base réellement démocratique.

Quels problèmes rencontrez-vous ?

Décrire

La solution proposée :

Décrire. Attention : expliquer la méthode, pas une solution !

Exemple de mise en pratique par D-Demain :

Décrire

Liens utiles :

Lister les liens

(1) blablabla

(2) blibli

(3) bloblo

etc.

Révision #4

Créé 23 juillet 2024 17:39:59 par arnaud

Mis à jour 26 juillet 2024 09:31:50 par Tristan